

Au procès Picasso, les témoins brocardent la version de l'ancien électricien

Pierre Le Guennec assure que Jacqueline Picasso lui a donné 271 œuvres du maître dans les années 1970.

VINCENT-XAVIER MORVAN
NICE

JUSTICE À la barre, elle a amené des cadavres exquis, qui ramènent à l'époque délicieuse où les surréalistes s'amusaient à dessiner chacun leur tour sur une feuille, en cachant ce que le précédent avait fait. Sur les siens, on retrouve la signature « Pablo », censée être celle de Picasso. De fait, Danielle Baudot Laksine, venue spontanément témoigner au deuxième jour du procès qui se tient à Grasse pour juger si Pierre Le Guennec et son épouse sont coupables du récel de 271 œuvres non signées de Picasso, a fréquenté le maître. Son père, dentiste à Cannes, le soignait, ainsi que sa femme Jacqueline. « Je me souviens d'un jour où nous étions à la plage du Midi avec Picasso et où il a donné un dessin à un marin américain, raconte la dame. Dès le lendemain, tous les galeristes cannois étaient au courant qu'il y avait un Picasso sur le marché. »

Le témoin dresse ainsi le portrait d'un artiste généreux, apportant de l'eau au moulin de l'électricien qui affirme avoir reçu ses œuvres en cadeau de Jacqueline Picasso avec, suppose-t-il, l'aval du peintre. Généreux, oui, mais pas au point de lui offrir à elle, la fille du dentiste, pas plus qu'à son papa, la moindre œuvre signée... Claude Picasso, le fils que Picasso a eu avec Françoise Gilot, assis au rang des parties civiles avec Catherine Hutin, la fille de Jacqueline, et Maya Widmaier-Picasso, une autre héritière, tranche sur ce cadavre exquis. « Le dessin, oui, c'est en-



Danielle et Pierre Le Guennec lors de leur arrivée au palais de justice, mercredi à Grasse. LIONEL CIRONEAU/AP

visageable, mais la signature Pablo, ce n'est pas l'écriture de mon père », explique le responsable de la Picasso Administration.

« C'était sa jeunesse »

Déjà peu concluant, ce témoignage, le seul présenté par la défense, a vite été mis à mal par les autres témoins. Fils d'Inès Sassier, femme de chambre de Picasso de 1937 à 1970, Gérard Sassier a bien connu le peintre, et pour cause. Il a vécu toute sa jeunesse dans son atelier de la rue des Grands-Augustins, à Paris. « J'ai toujours vu Picasso donner des dessins aux gens qu'il aimait, raconte-t-il, mais jamais quelque chose qui ne soit

pas signé et dédié. Et toujours des travaux récents. » « Pensez-vous qu'il aurait pu donner 271 œuvres d'un coup ? », interroge le président. « Absolument pas, c'est inimaginable. Ses œuvres faisaient partie de lui, c'était sa jeunesse, son passé, jamais de la vie il ne se serait débarrassé de ça. » Dominique Sassi, qui a travaillé dans l'atelier Madoura, à Vallauris, où Picasso a réalisé l'ensemble de son œuvre céramique, confirme. « Un jour, parce qu'il était content de notre travail à l'atelier, il nous avait dédié à chacun une assiette, raconte l'ancien décorateur. Tout ce que donnait Picasso était signé. » « Mais Jacqueline, elle, aurait-elle pu donner à

quelqu'un ce que lui ne voulait pas donner ? », demande le président. « Non, pas dans son dos. »

Historienne de l'art (et salariée de la Picasso Administration), Christine Pinault met l'accent, elle, sur l'état de conservation des œuvres Le Guennec. « D'habitude, la plupart des gens qui viennent nous voir ont des Picasso dans un état épouvantable, explique-t-elle. Là, ces œuvres pourtant anciennes étaient dans un état parfait, chacune protégée par du papier de soie. » Le président bondit sur l'occasion, rappelant la version des Le Guennec selon laquelle les 271 œuvres sont restées remisées dans leur garage, pendant quatre décennies. « Selon vous, des œuvres conservées en vrac dans une boîte pendant presque quarante ans pourraient-elles avoir conservé un tel état ? » « Non. »

Claudia Andrieu, responsable juridique de la Picasso Administration, a suivi quant à elle la piste Maurice Bresnu, alias Nounours, le chauffeur de Picasso et parent des Le Guennec. Ce dernier, aujourd'hui décédé, avait aussi fait l'objet de dons de l'artiste, jugés très suspects par la famille Picasso. Claudia Andrieu révèle, preuves à l'appui, que des documents fournis par la défense de l'ancien électricien proviennent de marchands d'art suisses qui avaient écoulé les Picasso controversés de Maurice Bresnu... « Si on veut faire de moi l'avocat des Bresnu, j'en appelle au bâtonnier ! », se défend Charles-Étienne Gudín, l'avocat des Le Guennec. C'est vrai qu'il a déjà fort à faire avec eux... Suite et fin jeudi des débats avant, ce soir, la mise en délibéré du jugement. ■

LE FIGARO 12 FÉVRIER 2015